



HAL
open science

Mondes anciens et médiévaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Mondes anciens et médiévaux. 2010, Université Paris-Sorbonne. hceres-02035545

HAL Id: hceres-02035545

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035545>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des Diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°22
"Mondes anciens et médiévaux"
de l'Université Paris 4 –
Paris Sorbonne



mai 2009

Contexte général

L'ED 22 « Mondes anciens et médiévaux » correspond à un champ thématique à la fois riche et relativement précis, propice à de vraies collaborations entre disciplines et périodes voisines. Elle s'appuie aussi sur les richesses propres à Paris, notamment en ce qui concerne les bibliothèques ou les offres des formations.

Constats

- Administration et moyens de l'ED

L'ED 22 possède un conseil, où siègent les directeurs d'équipes de recherche, des extérieurs, des représentants des doctorants, et un bureau représentatif des différents champs disciplinaires ; elle dispose de locaux propres, certes réduits, mais suffisants pour cette structure. En revanche, le fait que tous les membres extérieurs de son conseil soient des enseignants-chercheurs des autres universités, et non des personnalités de la « société civile », devrait être corrigé.

L'ED dispose de moyens qui, comme c'est malheureusement le cas de toutes les ED, sont très limités. On peut cependant s'interroger sur le fait qu'elle utilise ses moyens essentiellement pour financer des colloques et des publications, ce qui n'est pas un cas général et ne semble pas être pratiqué partout à l'Université Paris-Sorbonne.

- Bilan quantitatif

Bien qu'un peu flou, le bilan quantitatif est très bon : 54 directeurs de recherches (y compris 8 émérites), une moyenne d'une quarantaine de thèses soutenues par an pour « environ 300 » ou « 392 » doctorants selon les documents remis.

Cependant, il y a lieu de s'interroger sur la forte disparité quant au nombre de thèses prises en charge par chaque directeur de recherche, et sur la possibilité pour un même directeur de suivre plus de 15 ou 20 thèses. L'université ne semble pas être consciente du problème que pose cette situation.

Le taux d'abandon affiché est de 25 %, mais c'est une estimation qui paraît minimale. Les explications données par l'ED (doctorants étrangers ne disposant plus de bourses, doctorants salariés qui ne parviennent pas à terminer leur thèse) sont incontestablement à prendre en considération.

- Encadrement et suivi

L'ED assure à ses doctorants l'encadrement traditionnellement requis.

Le suivi après la thèse n'est en revanche pas organisé actuellement, du moins au niveau de l'ED.

- Financement des thèses

Un nombre relativement élevé de thèses sont financées par des allocations spécifiques ; le souci d'inciter très fortement les candidats doctorants à réussir d'abord des concours a sans doute un impact sur la durée moyenne des thèses, mais permet de réduire l'importance de la question du devenir professionnel.



- Formation

Les journées d'études organisées deux fois par an constituent un temps fort de la vie de l'ED et sont favorablement appréciées par les étudiants ; leur publication en ligne assure aux étudiants une première expérience de la publication, et une diffusion de leurs travaux. Il faut aussi souligner une politique active de soutien aux stages, et une diffusion d'informations pour des questions proprement doctorales (édition de thèses, expression en langues étrangères).

Il n'y a cependant pas d'obligation de formation, qui est laissée essentiellement à la discrétion du doctorant et de son directeur de recherche. Si, à Paris, il n'est pas nécessaire de mettre en place des formations nouvelles, il serait nécessaire d'astreindre les doctorants à suivre une formation minimale (12 ou 24 h/an, sous forme de séminaires (éventuellement dans d'autres universités), de colloques...

La pratique de la présentation orale, par les candidats à une allocation de recherche, de leur projet de thèse lors de la journée d'ED du printemps est une excellente idée, qui semble bien reçue par les étudiants.

Aucune formation spécifique n'est destinée à préparer les doctorants à l'après-thèse (nouveau chapitre de la thèse).

- Ouverture nationale et internationale

L'ED mène une politique d'ouverture internationale active, favorisée par les liens anciens entre Paris-Sorbonne et les institutions scientifiques françaises à l'étranger ou avec des institutions scientifiques françaises.

Projet)

Conclusion

- Points forts :

- La qualité des équipes de recherche sur lesquelles l'ED est adossée.
- La cohérence scientifique qui est la sienne.
- L'importance des contacts internationaux.
- La qualité des journées d'études semestrielles de l'ED.

- Points faibles :

L'ED ne remplit qu'en partie son rôle, qui est d'assurer aux doctorants une formation spécifique et d'élargir leurs contacts au sein même de leur université. Elle apparaît parfois plus comme un soutien aux équipes ou un niveau intermédiaire entre les équipes et le conseil scientifique de l'université que comme une instance d'organisation de la formation doctorale.

- Commentaire et recommandations :

- Ouvrir le conseil de l'ED à des personnalités extérieures au monde universitaire.
- Encadrer plus strictement la formation des doctorants.
- Participer au financement des déplacements des doctorants.
- Développer une politique de préparation et d'accompagnement des doctorants à l'après-thèse.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A+

- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : B

- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : B

- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : B

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : B

Observations de l'établissement





École Doctorale 1
« Mondes anciens et médiévaux »

Monsieur le Directeur

L'ED prend note du rapport de l'AERES, qui appelle certains commentaires, voire rectifications sur les points suivants :

Constats – Administration et moyens

Composition du conseil : la nomination d'un nouveau directeur à la rentrée prochaine s'accompagnera de la mise en place d'un nouveau conseil.

L'ED utilise « *ses moyens essentiellement pour financer des colloques et des publications* » : Le tableau de l'emploi des crédits montre qu'il s'agit de la moitié. Cet emploi s'explique à la fois par la pratique de l'Université, ne soutient que des projets ayant préalablement reçu un appui de l'ED. Cette pratique n'est considérée comme fautive par l'AERES que pour l'ED 0022. Elle permet de soutenir la publication des premiers travaux des doctorants dans des colloques ou de leurs thèses, ce qui joue un rôle essentiel dans leur insertion. Pour autant les doctorants ne sont pas privés d'aide financière pour leurs déplacements scientifiques, puisque celle-ci est assurée par les équipes. Il convient de noter que le montant des crédits de l'ED ne permettrait d'affecter à ce chapitre que moins de 50 € par doctorant, ce qui limiterait les colloques à une aire géographique très restreinte.

Le bilan quantitatif n'est pas flou et le taux d'abandon affiché n'est pas une estimation minimale. Comme il fut expliqué dans l'exposé de présentation, le chiffre de 392 doctorants est celui donné par la base de données APOGÉE, dont les chiffres ne sont pas fiables, bien qu'ils aient été acceptés tels quels par l'AERES pour d'autres évaluations. Les chiffres de 300 et de 25 % d'abandon ont été obtenus par un recoupement systématique entre les inscriptions et les soutenances de ces dix dernières années.

Nombre de thèses par directeur :

le rapport laisse penser que « la possibilité de suivre 15 ou 20 thèses » est une pratique générale de l'ED. L'exposé de présentation s'était efforcé de prouver qu'il n'y avait que trois cas de directeurs dirigeant plus de vingt thèses, ce qui s'expliquait soit par un état ancien, soit par quelques dépassements correspondant à une situation passée, soit par des spécialisations

étroites en France, mais attirant un grand nombre d'étudiants étrangers venant d'un pays particulier (Libye, Grèce pour la littérature néohellénique). Loin que l'ED ne « semble pas être consciente du problème », nous lui accordons une grande attention.

Financement des thèses :

L'ED se voit reprocher « d'inciter trop fortement les candidats doctorants à réussir d'abord des concours »

Dans l'état actuel des modes de recrutement universitaires dans les disciplines couvertes par l'ED, qui correspond à la pratique des commissions de spécialiste puis des actuels comités de sélection, ainsi que de la commission du CNRS, il est clair que des docteurs français sans concours n'ont aucune possibilité de recrutement. C'est donc pour assurer l'avenir professionnel des doctorants que les professeurs rattachés à l'ED suivent cette pratique, sans qu'il y ait d'obligation, mais simplement le souci de l'intérêt des doctorants.

Obligation de formation :

Il reviendra au prochain directeur de voir comment imposer cette obligation. Il ne disposera pas pour cela de crédits pour rémunérer les enseignants et il aura à faire face aux difficultés que pose la dispersion des doctorants dans toute la France.

D'une manière générale, le directeur actuel exprime ses réserves sur l'introduction de méthodes de coercition dont les vertus pédagogique et scientifique lui paraissent médiocres et peu compatibles avec l'incitation à l'esprit d'initiative et la liberté de recherche indispensables aux années de thèse.

L'ED s'efforcera, en relation avec l'Université et les autres ED, de développer ses offres en matière de politique de documentation en ligne et de formation aux techniques informatiques (présentation numérique de la thèse).

Développer l'accompagnement des doctorants à l'après-thèse :

Ce fut commencé avec les exposés des Journées de l'ED faisant appel à des témoignages des d'étudiants en master ou en thèse ayant trouvé leur voie hors de l'Université.

Un nouveau chapitre de la thèse : ED analyse soigneusement toutes les offres faites dans le cadre du « nouveau chapitre de la thèse » et son directeur a répondu à de nombreux questionnaires, participé aux journées organisées par le MEDEF ou d'autres organismes, sans rien trouver qui lui convienne aux doctorants de l'ED.


Olivier PICARD